



Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 Rue de Varenne
75007 Paris

Caen le, - 4 SEP. 2020

Monsieur le Premier ministre,

L'amélioration de l'accès à la gare de Paris-Saint-Lazare, deuxième gare la plus fréquentée d'Europe, constitue un enjeu majeur pour nos territoires.

En effet, La Normandie est l'une des rares régions de France qui a vu sa desserte ferroviaire se dégrader depuis les années 1970, avec l'allongement continu du temps de trajet en train vers Paris. Bien plus, les trains normands au départ et à l'arrivée de cette gare souffrent de retards récurrents.

La Normandie a investi, avec le soutien financier de l'AFITF, 720 M€ dans l'achat de 40 rames neuves puis dans une deuxième commande de 27 rames supplémentaires sur fonds propres (480 M€). Fort de ces investissements et des programmes de régénération engagés par SNCF Réseau pour plus de 500 M€, elle a entrepris une refonte de l'ensemble des grilles horaires, en lien avec les collectivités concernées, pour répondre au plus près aux besoins des usagers.

Pourtant, une pierre d'achoppement demeure : les cisaillements entre les voies se dirigeant vers la Normandie et les voies desservant l'Ile-de-France. Cette situation, qui s'accroît année après année du fait de la croissance du trafic de cette gare, est devenue source de très nombreux retards. La mise en place d'un saut-de-mouton – croisement dénivelé entre les voies ferrées, qui prendrait place à Clichy en avant gare de Paris Saint-Lazare – est apparue comme la solution la plus pertinente pour répondre à cette difficulté. Ce projet, reconnu par le Conseil d'orientation des infrastructures comme essentiel et constituant la phase préliminaire du projet de Ligne nouvelle Paris – Normandie, est estimé à un montant de 160 à 200 M€.

Compte tenu de l'enjeu majeur qu'il représente pour nos territoires, et de la volonté farouche de le voir aboutir le plus rapidement possible sans qu'il subisse de retards liés à des difficultés de décision de la Région Ile-de-France indépendantes de ce dossier, nous, Présidentes et Présidents de collectivités normandes, comptons donc sur votre soutien plein et entier pour permettre la mise en place des financements nécessaires de l'Etat à travers l'inscription dans une future contractualisation Etat – Région, et pour demander à SNCF Réseau, qui serait maître d'œuvre de cette infrastructure, de le réaliser à l'horizon 2027, son calendrier ambitieux mais tenable.

Pour notre part, nous prendrons nos responsabilités pour contribuer financièrement à la bonne réalisation de ce projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Hervé MORIN
Président de la Région Normandie



Jean-Léonce DUPONT
Président du Département du Calvados



Bertrand BELLANGER
Président Département de Seine-Maritime



Marc LEFEVRE
Président Département de la Manche



Pascal LEHONGRE
Président Département de l'Eure



Monsieur Joël BRUNEAU
Président de la Communauté Urbaine
Caen la Mer.



Edouard PHILIPPE
Président de la Communauté Urbaine
Le Havre Seine-Métropole



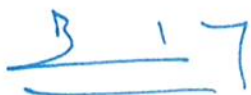
Patrick BOULIER
Président de la Communauté
d'Agglomération Dieppe Maritime



Guy LEFRAND
Président Communauté d'Agglomération
Evreux Portes de Normandie



Bernard LEROY
Président de la Communauté
d'Agglomération Seine-Eure



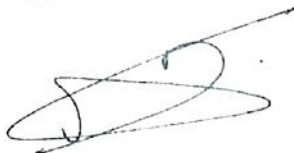
François AUBEY
Président de la Communauté
d'Agglomération Lisieux Normandie



Fabrice LEMAZURIER Président de la
Communauté d'Agglomération Saint-Lô



David MARGUERITTE
Président de la Communauté
d'Agglomération Le Cotentin



Virginie CAROLO-LUTROT Présidente de
Caux Seine Agglo



Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK
Présidente Fécamp Caux Littoral Agglo



Frédéric DUCHE
Président de la Communauté
d'Agglomération Seine-Normandie

